

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 405

24 – DORDOGNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BERGERAC

Ventes et cessions

499 199 529 RCS Bergerac.

ISOLIFE.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 38000.00 EUR.

Adresse : la Clauzade, 24540 Capdrot.

Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : RADIO PHARMACEUTIQUES LOGISTIQUE - RPL Forme juridique : Société par Actions Simplifiée au capital de 20 000 euros Siège social : La CLAUZADE - 24540 CAPDROT 842 138 208 RCS BERGERAC est société absorbée ISOLIFE Forme juridique : Société par Actions Simplifiée au capital de 38 000 euros Siège social : La CLAUZADE - 24540 CAPDROT 499 199 529 RCS BERGERAC est société absorbante Actif : 270 122 euros Passif : 124 147 euros Actif net apporté : 145 975 euros Rapport d'échange des droits sociaux : la société «ISOLIFE» détenant la totalité des actions de la société «RADIO PHARMACEUTIQUES LOGISTIQUE - RPL», il ne sera procédé à aucun rapport d'échange des droits sociaux Montant de l'augmentation de capital social : la société «ISOLIFE» détenant la totalité des actions de la société «RADIO PHARMACEUTIQUES LOGISTIQUE - RPL » il ne sera procédé à aucune augmentation de capital social Date d'effet : 01 Janvier 2021 Date du projet : 27 Juillet 2021 Opposition : les créanciers des sociétés fusionnantes pourront former opposition à cette fusion dans les conditions et délais prévus par l'article L.236-14 du code de commerce Date du dépôt : Le projet de fusion a été déposé au greffe du tribunal de commerce de BERGERAC le 11 Août 2021 pour la société absorbée et la société absorbante..